

La parité en politique : ça avance à tout petits pas !

PUBLIÉ LE 23/06/2014
CLAIRE LEFEBVRE

Lors de la campagne des municipales de mars, les médias ont donné davantage la parole aux femmes, suscitant prise de conscience et... espoirs. Dans la région, où les femmes représentent plus de la moitié de la population et du corps électoral, seuls 13 % des maires sont des femmes. Ça bouge, lentement, comme nous le voyons dans ce premier volet. Mais sûrement ?

1. Féminisation des mairies : la région dans la moyenne

Le nouveau mode de scrutin pour les élections municipales et communautaires cette année a institué des listes paritaires pour les communes dès 1 000 habitants (la règle ne s'appliquait auparavant qu'aux communes de plus de 3 500 habitants). Un signe fort envoyé aux femmes pour se porter candidates, puisqu'étaient soumises à cette **contrainte paritaire** une majorité de communes dans le Nord (55% contre moins d'un quart d'entre elles en 2008) et un peu plus d'un quart dans le Pas-de-Calais (contre 11% en 2008).

En France, les femmes ne représentent qu'un peu plus de 12% de maires, soit autant qu'en 2008. Mais dans la région plus qu'ailleurs, les progrès sont très lents. D'abord parce que le réservoir politique féminin est trop faible. **Les femmes de la région se sont moins portées candidates à la tête d'une liste** : moins de 13 % de femmes têtes de listes dans le Pas-de-Calais et un peu plus de 15 % dans le Nord (17% en moyenne en France). Loin derrière Paris (20 %), mieux qu'en Corse (8 %). La prise du pouvoir est restée cette fois encore une affaire d'hommes puisqu'ils représentaient 86% des têtes de listes dans la région, pire qu'ailleurs en France (83%).

Pas-de-Calais : à la traîne

Les femmes sont près de 200 à avoir été élues maires dans la région, en progrès par rapport à 2008 (183). Le Nord fait figure de bon élève : on y compte 16 % de femmes maires pour ses 650 communes (3 points de plus qu'en 2008). La progression est plus faible dans les 895 communes du Pas-de-Calais, avec un peu plus d'un maire sur dix qui est une femme. Avec 87% des maires de la région qui sont des hommes, le pouvoir municipal reste très masculin.

Loi sur la parité oblige, 16 000 femmes sont entrées dans les conseils municipaux en France, où leur proportion est passée de 35% à 40 % (48 % pour les villes de plus de 1 000 habitants). **Dans le Nord, 44% des conseillers municipaux sont des femmes, 37% dans le Pas-de-Calais.** Et dans les communes non astreintes au scrutin de liste paritaire, on note un effet d'entraînement. Face au 0,7 % de femmes maires en 1947 dans la région, on mesure à quel point le seuil pour que la parole des femmes soit prise en compte est, enfin, franchi.

2. Là où ça avance

Lille, avec Martine Aubry (PS) est dans le top 6 des villes en France de plus de 100 000 habitants ayant une femme à leur tête. **Calais**, principale ville du Pas-de-Calais, est aussi dirigée par une femme : Natacha Bouchart (UMP, à gauche). Des fiefs depuis plus de 20 ans entre les mêmes mains viriles ont été ravis par des femmes : **Wasquehal** par Stéphanie Ducret (UDI) et **Loos** par Anne Voituriez (« sans étiquette »). Mais Valérie Létard (Valenciennois) est **la seule à la tête d'une des grandes communautés d'agglomération**.

3. Des bastions masculins

Les femmes sont encore plus rares dans les intercommunalités, lieux de pouvoir qui décident de 80 % des investissements des communes. Pourquoi la parité, avec **moins de 20 % de déléguées communautaires**, y échoue ? La majorité des candidates aux intercommunalités (souvent en 2^e position sur la liste) n'y siègent pas, la faute au code électoral se heurtant au code général des collectivités territoriales. La loi prévoit qu'en cas d'absence ou démission du conseiller communautaire, son remplaçant sera le 3^e sur la liste municipale, soit une personne de même sexe, donc un homme. Une disposition pour protéger les femmes dans les grandes intercos (où elles représentent la moitié des élus d'une commune). Au détriment des intercos rurales, où les villages n'ont souvent qu'un seul représentant : Pévèle-Carembault, regroupant 378 communes, compte 12 femmes sur 59 élus – une seule dans l'exécutif.

4. Les mauvais élèves

Lille Métropole : si l'ex-présidente socialiste Martine Aubry présidera l'Eurométropole, on ne compte que 2 femmes parmi les 20 vice-présidents ! Pas loin de **Maubeuge-Val de Sambre** (2 femmes sur 15 vice-présidents : une de moins qu'en 2008 !)

Le **Valenciennois** : avec 11 femmes maires contre 15 en 2008. Et Anne-Lise Dufour, (PS) qui aurait pu prendre la tête de la Porte du Hainaut voisine a finalement laissé la place à Alain Bocquet (PC).

Boulogne-sur-Mer : le ministre Frédéric Cuvillier s'accroche au fauteuil de maire après l'avoir prêté à Mireille Hingrez-Céréda.

Les **Flandres** (14 femmes maires pour 53 communes) et le **Douaisis** (8 sur 64) rivalisent avec l'**Arrageois** (à peine plus d'1 maire sur 10 et 1 adjoint sur 3 est une femme).

5. Des femmes de pouvoir ?

Derrière les chiffres, les femmes élues dans la région pèsent-elles vraiment le même poids que leurs homologues masculins ? La répartition des responsabilités reste inégale : **les hommes se réservent toujours les attributions les plus influentes dans les politiques locales**. Les finances sont masculines à 80 % – suivent l'urbanisme, les travaux, la circulation et la sécurité. **Les femmes restent clairement cantonnées aux affaires sociales et scolaires, à la culture et aux fêtes**. Des préoccupations dites viriles et d'autres féminines, fruits d'un long héritage qui empêche les femmes de sortir d'un éternel second rôle et qui détonne dans les enjeux actuels de la démocratie locale paritaire.

On note de **rare exceptions** (à Calais, où le taux de chômage est un record national, l'emploi est confié à une adjointe). Mais le fait qu'une femme soit à la tête d'une

commune ne veut pas dire que la répartition des rôles décourage la domination masculine... Ni, au passage, qu'elle encourage le rajeunissement des élus : les femmes maires ont 59 ans en moyenne, contre 60 pour les hommes.

Témoignage : Cécile Gallez, femme maire depuis 1977

Cécile Gallez a été réélue à 78 ans maire de Saint-Saulve, poste qu'elle occupe depuis 1977. Ancienne députée – elle a été la suppléante de Jean-Louis Borloo (1) – et ancienne conseillère générale, cette pharmacienne retraitée a un regard privilégié sur l'évolution de la place des femmes en politique, à tous les niveaux.

– Vous êtes maire depuis 37 ans...

« J'étais déjà conseillère municipale. Le maire ne s'est pas représenté parce que sa femme ne voulait plus. On m'a poussée, j'avais peur de ne pas être capable. On a développé le social. On a écouté, réconforté. Il m'est déjà arrivé de remplir les feuilles d'impôts des mémés. Je me suis impliquée pour les personnes âgées, handicapées, mais aussi les routes – ça a toujours été mon dada. Parallèlement, j'ai soigné mes parents et mes beaux-parents. Je n'ai pas eu d'enfants, je crois que j'ai reporté mon amour maternel sur ce job de maire. Je n'ai pas fait tout ça dans un but politique, juste parce que j'aime beaucoup donner, recevoir moins. »

– Quels sont vos rapports avec vos collègues masculins ?

« À chaque fois qu'on me le demande, j'ai l'impression de me répéter ! Oui, c'est plus difficile pour une femme. Quand vous démarrez, les hommes ne vous épargnent pas. Vous devez faire vos preuves. J'étais timide et sensible, je me suis mise au diapason... Autant j'aime être féminine chez moi – faire la cuisine, soigner mon intérieur – et je n'embêtais jamais mon mari avec tout ça. Autant dans mon travail, j'agis comme les hommes. »

– Avez-vous eu le sentiment de jouer les doublures ?

« J'ai eu l'impression d'arriver à l'Assemblée comme un cheveu sur la soupe. Je me suis sentie très différente : j'aime le travail de fond, je ne suis pas une oratrice, ça me tétanisait de prendre la parole. Mais je ne me suis jamais sentie utilisée par un parti. Je n'ai jamais été aidée non plus. »

– Où est-ce le plus dur pour les femmes ?

« En mairie, c'est relativement facile. Dès qu'on monte, la vie familiale est sacrifiée... Mais même entre femmes, on ne joue pas toutes dans la même catégorie. Pour la loi sur les assistantes maternelles, j'étais à un rendez-vous au ministère, avec deux femmes de la banlieue chic de Paris et une autre de province : on n'avait évidemment pas la même vision des choses ! »

– Vos conseils à une jeune élue ?

« Il faut se lancer ! Pour avoir la reconnaissance des hommes, revendiquer ne suffit pas. Il faut prouver qu'on est capable aussi et s'accrocher. »

1. Éluée suppléante de Borloo en 1997, elle prend sa place à l'Assemblée nationale lorsqu'il est ministre en 2002. Rebelote de 2007 à 2010.

Anne-Marie MARMIER, présidente de l'Observatoire régional de la parité: «Ouvrir le monde politique!»

– Où en est-on ?

« On fête les 70 ans du droit de vote des femmes mais l'abstention bat des records. Pour voter, il faut se sentir intégré au cœur d'une société, où on peut influencer sur quelque

chose... La situation sociale des femmes dans la région ne les y aide pas non plus. »

– **Pourquoi la loi ne suffit-elle pas ?**

« Elle fait que les femmes se sentent légitimes en politique, même quand on les appelle Jupettes ou Bébés Aubry. Mais une parité réduite à un quota 50/50 dans la représentation politique n'est qu'une impasse : il faut secouer la domination masculine. Il ne s'agit pas de prendre la place des hommes, encore moins de servir de doublures, mais d'ouvrir le monde politique à un brassage plus en rapport avec la population. »

– **La discrimination positive ne dessert-elle pas la cause des femmes ?**

« Elle est nécessaire, le temps qu'il faut, pour dégager l'espace suffisant dans le champ politique qui résiste. Dans les entreprises où on donne des responsabilités aux femmes, ça change. Ça passe aussi par l'éducation, par la manière dont les femmes élèvent leurs fils ! »